

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00900

Numéro SIREN : 889 590 048

Nom ou dénomination : MF HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2022 sous le numéro de dépôt 7172



ALLIANCE

EXPERT COMPTABLE 34

GRUPE CONSEIL & EXPERTISE DU SUD

Notre métier, faciliter le vôtre

Bureau de CLERMONT L'HERAULT

14, Rue du Sauvignon - ZAE Les Tanes Basses - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél : 04 67 88 24 03

Comptes Annuels

SASU MF HOLDING

520 Chemin de Saint-Clair

83340 LE CANNET-DES-MAURES

Siret : 88959004800019

Code APE : 6420Z

EXPERTISE COMPTABLE & SOCIALE - GESTION - CONSEIL - FISCALITE - DROIT DES SOCIETES - AUDIT & ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Siège social : Alliance Expert Comptable 34

Groupe Conseil Et Expertise du Sud

14 Rue Sauvignon - ZAE Tanes Basses, 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04 67 88 24 03- Email : contact@sec.li - Web : www.sec.li

SARL au capital de 10 000 Euros - RCS 493 841 985

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU MF HOLDING** relatifs à l'exercice du **26/09/2020** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	67 116 euros
Chiffre d'affaires :	39 750 euros
Résultat net comptable :	45 865 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CLERMONT-L'HERAULT
Le 16/05/2022

Signature

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	26/09/2020 31/12/2021	15 mois	mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 750	100,00		39 750	
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises					
MARGE COMMERCIALE (a)					
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	39 750	100,00		39 750	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	39 750	100,00		39 750	
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe					
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	39 750	100,00		39 750	
MARGES (Commerciale + Production)	39 750	100,00		39 750	
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	2 647	6,66		2 647	
	18 425	46,35		18 425	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	21 073	53,01		21 073	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	18 677	46,99		18 677	
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	213	0,54		213	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	18 464	46,45		18 464	
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	968	2,43		968	
RÉSULTAT EXPLOITATION	17 497	44,02		17 497	
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	32 000	80,50		32 000	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	49 497	124,52		49 497	
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL					
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	3 632	9,14		3 632	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	45 865	115,38		45 865	

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros

26/09/2020	15
31/12/2021	mois

mois

Variations %

Production de l'exercice + Ventes de marchandises	39 750	<i>100,00</i>	39 750
Marge commerciale			
Production vendue Services	39 750	<i>100,00</i>	39 750
70610000 MANDAT SOCIAL DG	24 400	<i>61,38</i>	24 400
70620000 PRESTATIONS CONSEIL	15 350	<i>38,62</i>	15 350
Production de l'exercice	39 750	<i>100,00</i>	39 750
Marge brute de production	39 750	<i>100,00</i>	39 750
Achats non stockés matières et fournitures	2 647	<i>6,66</i>	2 647
60614000 ACHAT CARBURANT	732	<i>1,84</i>	732
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS	1 827	<i>4,60</i>	1 827
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	89	<i>0,22</i>	89
Autres charges externes	18 425	<i>46,35</i>	18 425
61200000 CREDIT BAIL VEHICULE	4 946	<i>12,44</i>	4 946
61320000 LOYER SIEGE SOCIAL	4 200	<i>10,57</i>	4 200
61550000 ENTRETIEN BIENS MOBILIERES	96	<i>0,24</i>	96
61600000 ASSURANCES	674	<i>1,69</i>	674
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	1 610	<i>4,05</i>	1 610
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	5	<i>0,01</i>	5
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	46	<i>0,11</i>	46
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	181	<i>0,46</i>	181
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	2 106	<i>5,30</i>	2 106
62600000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	521	<i>1,31</i>	521
62610000 FRAIS POST AUX	6	<i>0,01</i>	6
62700000 SERVICES BANCAIRES	468	<i>1,18</i>	468
62800000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS	3 568	<i>8,98</i>	3 568
Valeur ajoutée produite	18 677	<i>46,99</i>	18 677
Impôts, taxes & versements assimilés autres	213	<i>0,54</i>	213
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	213	<i>0,54</i>	213
Excédent brut d'exploitation	18 464	<i>46,45</i>	18 464
Dotations aux amortissements et provisions	968	<i>2,43</i>	968
68112000 DOT.AMTS IMMOS CORP.ET INCORP.	968	<i>2,43</i>	968
Résultat d'exploitation	17 497	<i>44,02</i>	17 497
Produits financiers	32 000	<i>80,50</i>	32 000
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIPAT	32 000	<i>80,50</i>	32 000
Résultat courant avant impôts	49 497	<i>124,52</i>	49 497
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices	3 632	<i>9,14</i>	3 632
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	3 632	<i>9,14</i>	3 632
Résultat de l'exercice	45 865	<i>115,38</i>	45 865

Etats financiers au 31/12/2021

Bilan

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

26/09/2020	15
31/12/2021	mois

mois

Variations %

Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	52 940,28	78,88		52 940,28
Autres immobilisations corporelles	2 940,28	4,38		2 940,28
21810000	INSTALLATIONS GENRALES AGENCE	588,00	0,88	588,00
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 319,80	4,95	3 319,80
28181000	AMORTISSEMENT DES INSTALLATION	(32,67)	-0,05	(32,67)
28183000	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE	(934,85)	-1,39	(934,85)
Autres participations	50 000,00	74,50		50 000,00
26100000	ACTIONS SAS 2L	50 000,00	74,50	50 000,00
TOTAL III - Actif Circulant NET	14 175,68	21,12		14 175,68
Autres créances	177,65	0,26		177,65
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR AUTRES BIEN E	177,65	0,26	177,65
Disponibilités	13 998,03	20,86		13 998,03
51200000	BANQUE	13 998,03	20,86	13 998,03
TOTAL DUBILAN ACTIF	67 115,96	100,00		67 115,96

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	26/09/2020	15	mois	mois	Variations	%
	31/12/2021	mois				
TOTAL I - Capitaux propres	46 864,57	69,83			46 864,57	
Capital Social ou individuel	1 000,00	1,49			1 000,00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000,00	1,49			1 000,00	
Résultat de l'exercice	45 864,57	68,34			45 864,57	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	20 251,39	30,17			20 251,39	
Emprunts et dettes financières divers	16 020,39	23,87			16 020,39	
45510000 FRENOIS MARINE	16 020,39	23,87			16 020,39	
Dettes fiscales et sociales	4 231,00	6,30			4 231,00	
44400000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES	3 632,00	5,41			3 632,00	
44551000 TVA A DECAISSER	599,00	0,89			599,00	
TOTAL DUBILAN PASSIF	67 115,96	100,00			67 115,96	

Etats financiers au 31/12/2021

Compte de Résultat

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

26/09/2020	15
31/12/2021	mois

mois

Variations %

	26/09/2020 31/12/2021	15 mois		Variations %
Total des produits d'exploitation	39 750,00	100,00		39 750,00
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux	39 750,00	100,00		39 750,00
Production vendue Services FRANCE	39 750,00	100,00		39 750,00
70610000 MANDAT SOCIAL DG	24 400,00	61,38		24 400,00
70620000 PRESTATIONS CONSEIL	15 350,00	38,62		15 350,00
Montant net du chiffre d'affaires	39 750,00	100,00		39 750,00
Total des charges d'exploitation	22 253,43	55,98		22 253,43
Autres achats et charges externes	21 072,91	53,01		21 072,91
60614000 ACHAT CARBURANT	731,92	1,84		731,92
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS	1 826,64	4,60		1 826,64
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	88,90	0,22		88,90
61200000 CREDIT BAIL VEHICULE	4 946,20	12,44		4 946,20
61320000 LOYER SIEGE SOCIAL	4 200,00	10,57		4 200,00
61550000 ENTRETIEN BIENS MOBILIERES	96,00	0,24		96,00
61600000 ASSURANCES	673,56	1,69		673,56
62260100 HONORAIRES COMPTABLE	1 610,00	4,05		1 610,00
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	4,71	0,01		4,71
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	45,50	0,11		45,50
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	181,34	0,46		181,34
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	2 106,31	5,30		2 106,31
62600000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	521,12	1,31		521,12
62610000 FRAIS POSTAUX	5,55	0,01		5,55
62700000 SERVICES BANCAIRES	467,56	1,18		467,56
62800000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS	3 567,60	8,98		3 567,60
Impôts, taxes et versements assimilés	213,00	0,54		213,00
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	213,00	0,54		213,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	967,52	2,43		967,52
68112000 DOT. AMTS IMMOS CORP. ET INCORP.	967,52	2,43		967,52
Résultat d'exploitation	17 496,57	44,02		17 496,57
Total des produits financiers	32 000,00	80,50		32 000,00
Produits financiers de participations	32 000,00	80,50		32 000,00
76110000 REVENUS DES TITRES DE PARTICIPAT	32 000,00	80,50		32 000,00
Total des charges financières				
Résultat financier	32 000,00	80,50		32 000,00
Résultat courant avant impôts	49 496,57	124,52		49 496,57
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles				

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

26/09/2020	15
31/12/2021	mois

mois

Variations	%
------------	---

Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices	3 632,00	<i>9,14</i>	3 632,00
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	3 632,00	<i>9,14</i>	3 632,00
Résultat de l'exercice	45 864,57	<i>115,38</i>	45 864,57

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **67 116** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **71 750** euros et un total **charges** de **25 885** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **45 865** euros.

L'exercice considéré débute le **26/09/2020** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **15** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers			588			588
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			3 320			3 320
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 908			3 908
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			50 000			50 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			50 000			50 000
TOTAL			53 908			53 908

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers		33		33
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier		935		935
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		968		968
TOTAL		968		968

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Effectif moyen

	31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

--

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10,00	100,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	10,00	100,0000	1 000,00

--

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	49 497		49 497
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)			
RESULTAT COMPTABLE	49 497		49 497

(1) après retraitements fiscaux.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir	
--------------------------------------	--

Etats financiers au 31/12/2021

**ETATS
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **26092020** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DRAGUIGNAN, 95 traversée Jacques-Brel, 83000 DRAGUIGNAN
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASUMF HOLDING
520 Chemin de Saint-Clair
83340 LE CANNET-DES-MAURES
Insp. IFU N° dossier N° Siret **88959004800019**

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Activités des sces financiers
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	24 212	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			Plus-values à long terme imposables aux taux de 19%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>							

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

I

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

ALLIANCE EXPERT COMPTABLE 34
ZAE Les Tannes Basses

14 Rue du Sauvignon
34800 CLERMONT-L'HERAULT

04.67.88.24.03

A LE CANNET DES M..... le09052022.....

Signature et qualité du déclarant

FRENOIS MARINE

PRESIDENTE

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASUMF HOLDING**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 15				
Adresse de l'entreprise : 520 Chemin de Saint-Clair		83340 LE CANNET-DES-MAURES				
Numéro SIRET * 8 8 9 5 9 0 0 4 8 0 0 0 1 9			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N, clos le, 31122021				
		N-1				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	968	2 940
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	50 000	50 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	53 908	968	52 940
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	178	178
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	13 998	13 998	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	14 176	14 176	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	68 083	968	67 116
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SASUMF HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 865
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TO TAL (I)	DL	46 865
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TO TAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TO TAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 020
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 231
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TO TAL (IV)	EC	20 251
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	67 116
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 251	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF		
		FG	39 750	FH	39 750	
		FJ	39 750	FK	39 750	
	Chiffres d'affaires nets*			FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	39 750	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	21 073	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	213	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	968
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	22 253
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GG	17 497	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	32 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL		
	Différences positives de change			GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN		
				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	32 000	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						
				GV	32 000	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GW	49 497	

Désignation de l'entreprise SASUMF HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 632
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	71 750
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 885
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	45 865
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SASUMF HOLDING**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I				1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	588		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	3 320		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP	3 908		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W	50 000			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS	50 000			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	53 908			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3			4			
		TOTAL I				1	2	3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	588	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 320	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH	3 908	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	50 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	50 000	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	53 908	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **31 12 20 21**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SASUMF HOLDING** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING								Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	33	QF		QG	33
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	935	QN		QO	935
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV	968	QW		QX	968
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP	968	ØQ		ØR	968
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING					Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF		
	UG	UG	UH		
	UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	178		178		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	178	VU	178	VV	
RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B						
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 632		3 632			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	599		599			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	16 020		16 020			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	20 251	VZ	20 251			
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		16 020	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.								

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122021			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 45 865			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	4 902		XE 5 115
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	213		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			XW
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	3 632
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	1 600		WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
						TOTAL I		WR 56 212			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)									XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									I6	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									WZ	
	Majoration d'amortissement *									XA	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			XF
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB			
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	32 000	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 32 000			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		24 212		XJ	
Déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		24 212		XO 0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASUME HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG					
										TOTAL II		ZH	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7					YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8		4 200			XQ	4 200		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	1 615		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES					ST	15 258		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	21 073		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS					9Z	213	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	213	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	800		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	272		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *									ØB			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP						- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASUMF HOLDING** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING				Néant <input type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASUMF HOLDING		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 26092020		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 15	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)1/1 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 8|8|9|5|9|0|0|4|8|0|0|0|1|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASUMF HOLDING

ADRESSE (voie) 520 Chemin de Saint-Clair

CODE POSTAL 83340

VILLE LE CANNET-DES-MAURES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FRENOIS Prénom(s) Marine
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10
 Naissance : Date 18051993 N° département 02 Commune SAINT QUENTIN Pays FRANCE
 Adresse : N° 520 Voie Chemin de Saint Clair
 Code postal 83340 Commune LE CANNET DES MAURES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 8 8 9 5 9 0 0 4 8 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASUMF HOLDING**

ADRESSE (voie) **520 Chemin de Saint-Clair**

CODE POSTAL

83340

VILLE

LE CANNET-DES-MAURES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="2L"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="537631053"/>	% de détention	<input type="text" value="50,00"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="10"/>	Voie	<input type="text" value="RUE GARIBALDI"/>
Code postal	<input type="text" value="83550"/>	Commune	<input type="text" value="VIDAUBAN"/>
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

HOLDING MF

SASU

Au capital de 1000 euros

Siège social : 520 Chemin de Saint-Clair 83340 Le Cannet-des-Maures

RCS de DRAGUIGNAN n ° 889590048 CODE APE:6420Z

Assemblée générale du 30 juin 2022

A Vidauban

Le 30 juin 2022

A 19 heures

Marine FRENOIS, l'associé unique exerçant la présidence de la société SASU HOLDING MF, au capital de 1000 €, 520 Chemin de Saint-Clair 83340 Le Cannet-des-Maures a présidé l'Assemblée Générale au, siège social de la société.

Marine FRENOIS étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 2021* et se soldant par un bénéfice de **45 865 euros**.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45865 €, de la manière suivante :

- 100 euros sont versés à la réserve légale,
- 5000 euros sont versés au titres des dividendes,
- Le reste soit 40765 euros est versé aux réserves ordinaires.

Troisième résolution : Quitus

L'assemblée générale ordinaire donne quitus aux président et administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution : Convention particulières

Aucune convention particulières n'a été passée. Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Cinquième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés à l'associé unique afin d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Associé unique

Marine FRENOIS

~ MF HOLDING ~
520 Chemin de Saint Clair
83340 Le Cannet-des-Maures
06 26 42 72 40
SASU MF HOLDING au capital de 1000 €
RCS n° 889 590 048 Draguignan - Code APE: 6420Z